

A.F. METAL
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 8 000€
Siège social : 9 chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur
Immatriculé sous le numéro 500 577 481 au RCS de Toulouse

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 MARS 2024

Le 18 mars 2024, à 8 (huit) heures, Monsieur Mourad, Hakim Fantazi, associé unique de la société **A.F. METAL S.A.R.L. au capital social de 8 000 euros** (n° SIRET 500 577 481 00012), demeurant au 285 chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur, en sa qualité de gérant et d'associé unique prend acte de la disposition suivante :

MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique, et gérant, prend acte du changement de la dénomination de la voie afférente au siège social à la suite de la délibération du Conseil municipal. La voie est désormais ainsi dénommée 285 chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique, Mourad Hakim FANTAZI.

Fait en trois originaux,

Signature du Gérant :



A Saint-Sauveur, le 18/03/2024